
**DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
QUI AURA LIEU LE JEUDI 29 JANVIER 2004 À 19 h
DANS LA SALLE DU CONSEIL, PLACE TOM DAVIES**

- 17 h** **COMITÉ PLÉNIER - RÉUNION « À HUIS CLOS »**
SALLE DE COMITÉ C-11, PLACE TOM DAVIES
Objet de la réunion : des questions portant sur les relations du travail, le personnel et des litiges
- 19 h** **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**
SALLE DU CONSEIL, PLACE TOM DAVIES

(VEUILLEZ ÉTEINDRE LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES ET LES TÉLÉAVERTISSEURS.)

La salle du Conseil de la Place Tom Davies est accessible en fauteuil roulant. Si vous désirez obtenir un appareil auditif, veuillez communiquer avec le greffier municipal, avant la réunion. Les personnes qui prévoient avoir besoin d'assistance doivent s'adresser au bureau du greffier municipal, au moins 24 heures avant la réunion, aux fins de dispositions spéciales. Veuillez composer le (705) 671-2489, poste 2475; appareils de télécommunications pour les malentendants (ATS) (705) 688-3919. On peut consulter l'ordre du jour au site Web de la Ville à l'adresse suivante www.grandsudbury.ca.

1. Moment de silence
2. Appel nominal
3. Déclarations d'intérêt pécuniaire

{AUCUNE}

DÉLÉGATIONS

4. Exposé de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs au sujet de l'Étude sur les besoins d'espace de la Bibliothèque publique du Grand Sudbury - version finale. Un exemplaire de l'étude est fourni sous pli séparé.
(PRÉSENTATION ÉLECTRONIQUE) (À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT)
 - Le conseiller Ted Callaghan, président du Conseil d'administration de la Bibliothèque publique du Grand Sudbury
 - Ron Henderson, directeur des Services aux citoyens

5. Exposé du directeur général des Services de développement économique et de planification au sujet du Plan stratégique
(PRÉSENTATION ÉLECTRONIQUE) (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
(RAPPORT SOUS PLI SÉPARÉ)
 - Doug Nadorozny, directeur général des Services de développement économique et de planification
 - John Caruso, président, Conseil d'administration de la Société de développement communautaire du Grand Sudbury

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

À cette étape de la réunion, l'adjoint au maire Craig, président de la réunion, rapportera toute question traitée pendant la séance à huis clos. Le Conseil examinera ensuite les résolutions ou les règlements.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES PRIORITÉS du 28 janvier 2004

À cette étape de la réunion, l'adjoint au maire Kett, président du Comité des priorités, saisira le Conseil de toute question nécessitant l'approbation de ce dernier.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PLANIFICATION du 27 janvier 2004

À cette étape de la réunion, le conseiller Thompson, président du Comité de planification, saisira le Conseil de toute question nécessitant l'approbation de ce dernier.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS

(Résolution préparée pour les articles C-1 à C-16 de l'ordre du jour des résolutions)

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions, et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires de l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions et on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.)

PROCÈS-VERBAUX

PAGE N°

C-1	Rapport n° 3, Conseil municipal, procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)	M1 - M15
C-2	Rapport n° 2, Comité des priorités, procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)(PROCÈS-VERBAL DÉPOSÉ)	
C-3	Rapport n° 2, Comité de planification, procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)(PROCÈS-VERBAL DÉPOSÉ)	
C-4	Rapport n° 3, Comité des finances, procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)(PROCÈS-VERBAL DÉPOSÉ)	
C-5	Rapport du Comité de dépouillement des soumissions, procès-verbal de la réunion du 13 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)	M16
C-7	Rapport du Comité de dépouillement des soumissions, procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)	M17 - M18
C-6	Rapport de la séance d'information et de concertation publique sur le budget, quartier 1, procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)	M19 - M63

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

<u>PROCÈS-VERBAUX (suite)</u>	<u>PAGE N°</u>
C-8 Rapport de la séance d'information et de concertation publique sur le budget, quartier 2, procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)	M64 - M85
C-9 Rapport de la séance d'information et de concertation publique sur le budget, quartier 3, procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)	M86 - M97
C-10 Rapport de la séance d'information et de concertation publique sur le budget, quartier 4, procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)	M98 - M109
C-11 Rapport de la séance d'information et de concertation publique sur le budget, quartier 5, procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)	M110 - M120
C-12 Rapport de la séance d'information et de concertation publique sur le budget, quartier 6, procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2004 (RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)	M121 - M245

SOUSSIONS

{AUCUNE}

RAPPORTS DE GESTION COURANTS

C-13 Rapport daté du 21 janvier 2004 de l'administrateur en chef au sujet de la nomination au Comité consultatif sur les oeuvres de bienfaisance du bingo (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)	1 - 3
C-14 Rapport daté du 16 janvier 2004 du directeur général des Travaux publics au sujet de la renomination de membres publics du Comité directeur technique sur la gestion optimale des déchets (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)	4 - 5
C-15 Rapport daté du 19 janvier 2004 de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs au sujet de la confirmation de la création du groupe de travail sur le Centre de ski Adanac (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)	6 - 7

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RAPPORTS DE GESTION COURANTS (suite)

PAGE N°

- C-16 Rapport daté du 22 janvier 2004, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet de l'exemption quant au règlement sur le bruit - Nickel Rim South Project - Falconbridge Limited.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

8 - 12

SONDAGE(S) TÉLÉPHONIQUE(S)

{AUCUN}

RÈGLEMENTS

2004-16A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR CONFIRMER LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL LORS DE SA RÉUNION DU 29 JANVIER 2004

2004-17A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2002-165A AFIN DE NOMMER DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY

(Ce règlement met à jour la liste des agents d'application de règlements municipaux.)

2004-18 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER LA VENTE DU LOT 12, PLAN M-1236, PROMENADE PARKVIEW, AZILDA

Réunion du Comité de planification tenue le 27 janvier 2004

2004-19A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR NOMMER DES AGENTS D'APPLICATION DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX AFIN D'APPLIQUER LES SECTIONS SUR LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE ET LE STATIONNEMENT RÉSERVÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES DU RÈGLEMENT 2001-1 ET DU RÈGLEMENT SUR LES ITINÉRAIRES DES POMPIERS 2003-30T

(Ce règlement met à jour la liste des agents d'application de règlements municipaux.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

PAGE N°

- 2004-20Z 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 83-300, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE POUR L'ANCIENNE VILLE D'ONAPING FALLS AND L'ANCIENNE VILLE DE VALLEY EAST

Recommandation 2004-07 du Comité de planification

(Ce règlement redéfinit le zonage de la propriété en question à HC2-16, Holding Spécial Général Commercial afin de permettre la nouvelle mise en valeur des terrains en question à des fins de commerce de détail et d'utilisation résidentielle. En plus de tous les C2, le terrain Général Commercial utilise un bâtiment résidentiel contenant des chambres d'amis conçues à l'intention des aînés ou des pensionnaires qui peuvent nécessiter des soins infirmiers ou des soins à domicile. De plus, une cuisine commune et des installations pour les repas seront permises. Les besoins de stationnement sont établis pour des foyers de soins spéciaux et de bâtiments résidentiels comprenant des chambres d'amis. De plus, des dispositions spéciales établissent que le bord de la rue contigu à la route municipale 80 doit être la limite avant du terrain et qu'une cour arrière ne sera pas nécessaire pour un bâtiment résidentiel où la limite arrière du terrain est contiguë aux terrains décrits comme réputé plan de lotissement 53M-1103. Le symbole H précise que seulement les utilisations décrites par la section 17 de la partie II du règlement 83-300 doivent être permises jusqu'à ce que le symbole H ait été enlevé. Le Conseil municipal doit enlever le symbole H une fois qu'il aura été avisé que le propriétaire aura effectué une étude sur l'impact de la circulation, une étude sur la gestion des eaux de ruissellement, un plan de nivellement du lot et un accord de contrôle du plan de situation. Corporation épiscopale catholique romaine, agent : Dalron Construction Limited, 3080, route 69 N., Val Caron.)

- 2004-21F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UNE ENTENTE AVEC LES SERVICES PUBLICS DU GRAND SUDBURY INC. POUR LE RACHAT DES ACTIONS

Rapport daté du 23 janvier 2004 du directeur général des Services corporatifs

13 - 15

(Ce règlement autorise le maire et le greffier municipal à exécuter, au nom de la Ville du Grand Sudbury, une souscription de 13 947 actions privilégiées de catégorie A d'une valeur de 1 394 709 \$ pour les Services publics du Grand Sudbury Inc. et que le versement des intérêts que doivent les Services publics du Grand Sudbury Inc., qui s'élève à 1 394 709 \$, soit réservé jusqu'à la conclusion de cette transaction. Le Conseil d'administration des Services publics du Grand Sudbury Inc. a approuvé cette question le 15 décembre 2003.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

PAGE N°

- 2004-24 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ÉTABLIR UNE POLITIQUE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET LES EAUX USÉES ET SUR LES TARIFS ET LES FRAIS EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET DES EAUX USÉES

Résolution du Conseil municipal 2004-12

- 2004-25F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2003-324F POUR ÉTABLIR DIVERS FRAIS D'UTILISATION POUR CERTAINS SERVICES FOURNIS PAR LA VILLE DU GRAND SUDBURY

(Ce règlement enlève les droits à payer quant aux services d'eau du tableau des Travaux publics car ces premiers sont désormais couverts par le règlement sur les tarifs d'approvisionnement en eau et des eaux usées. Il met aussi à jour le règlement pour refléter la réaffectation du Centre Lionel E. Lalonde Centre des Services de développement économique et de planification aux Services corporatifs, et il corrige certaines petites erreurs dans les droits.)

CORRESPONDANCE À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT

- C-17 Rapport daté du 23 janvier 2004 du directeur général des Services corporatifs au sujet du Rapport des investissements de 2003
(À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT) **16 - 17**
- C-18 Rapport daté du 23 janvier 2004, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet du cautionnement de garantie des représentants municipaux - du 1^{er} janvier 2004 au 1^{er} janvier 2005
(À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT) **18 - 20**
- C-19 Rapport daté du 14 janvier 2004 de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux au sujet du Recrutement et maintien en poste des médecin en 2003 - rapport du 4^e trimestre
(À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT) **21 - 25**

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER

QUESTIONS RENVOYÉES ET QUESTIONS REPORTÉES **PAGE N°**

- R-1 Rapport daté du 8 janvier 2004 du directeur général des Services de développement économique et de planification au sujet de l'adjudication de la soumission L'Ontario branché / Geo-Smart **26 - 28**
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

(Le Conseil municipal avait reporté cette question lors de sa réunion du 15 janvier 2004 pour l'examiner plus à fond.)

RAPPORTS DES GESTIONNAIRES

- R-2 Rapport daté du 23 janvier 2004, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet de rajustements d'impôt en vertu des articles 357 et 358 de la Loi sur les municipalités **29 - 39**
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-3 Rapport daté du 23 janvier 2004, accompagné de pièces jointes, du directeur général des Services corporatifs au sujet du Fonds de réinvestissement communautaires 2004 **40 - 45**
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-4 Rapport daté du 19 janvier 2004 de l'administrateur en chef au sujet du Programme d'amélioration continue **46 - 47**
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

MOTIONS

- R-5 **Présentée par le conseiller Bradley :**

Attendu que le Comité de planification, lors de sa réunion du 13 janvier 2004 a débattu la question de changer les dates de réunion à la semaine précédant les réunions du Comité des priorités et du Conseil municipal et que les membres se sont entendus à ce sujet;

Par conséquent, il est résolu que le personnel rédige un rapport décrivant les aspects positifs et négatifs de changer la date de la réunion à l'autre semaine et que l'on demande les commentaires et les suggestions du Comité de liaison communautaire.

ADDENDA

PÉTITIONS CIVIQUES

PÉRIODE DE QUESTIONS

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

AVIS DE MOTIONS

PAGE N°

SÉANCE À HUIS CLOS (Articles incomplets)

LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 h (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

***{UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS
22 h.}***

Le 23 janvier 2004

**THOM M. MOWRY,
GREFFIER MUNICIPAL**

**CORRIE-JO CAPORALE,
SECRÉTAIRE DU CONSEIL**